
VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information-Consultation de Dourbes

Maison de Village
le 21 mai 2013

Présents :

- **Mesdames, Messieurs :**

Bénédicte ABSIL

Chloé CANVAT

Sophie CHALTIN

Adeline CONGRIN

Marie JOTTRAND

Cédric ANCIAUX

Gaëtan BERNARD

Franck CANVAT

Alexandre CORNET

Jean-Noël FONTAINE

Anne LAMBERT

Céline MATHY

Ludivine RAMACK

Marie-Françoise VANBELLAENGH-CORNET

Florent MARTIN

David MASSIN

Yvon MASSIN

Richard PAQUET

- **Pour la Commune de Viroinval :**

M. Alain BOUKO, Président du CPAS

M. Bruno BUCHET, Bourgmestre

M. Philippe PREUMONT, Conseiller Communal

Mme Françoise ROSCHER, Echevine

M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement

M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Mot d'introduction de M. le Bourgmestre

La séance débute par mot de bienvenue de M. BUCHET. Après avoir excusé Mmes DECOCK et FANUEL ainsi que M. DELIZEE de leur absence et remercié les citoyens de Dourbes pour leur forte mobilisation, M. le Bourgmestre revient sur la 1^{ère} Opération de Développement Rural (ODR) menée dès le milieu des années '90 par la Commune de Viroinval et sur le délai d'attente observé pour le lancement de cette 2^{ème} opération (réponse de M. le Ministre de la Ruralité à la candidature de Viroinval pour profiter de l'accompagnement de la FRW).

Il souligne la large part donnée à la consultation de la population lors d'une ODR et indique que le plus bel exemple de réalisation est l'endroit où se déroule la séance, la Maison de Village de Dourbes. Autre caractéristique citée par M. BUCHET, le taux de subvention ; il s'agit de subsidiations pouvant atteindre 80% du coût des projets (taux rarement connu auprès des différents pouvoirs subsidants). Cette particularité vaut bien la peine, selon lui, de consacrer un temps certain à l'élaboration du PCDR qui reprendra les projets émanant de la population. M. BUCHET donne ensuite quelques explications relatives à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) dont le rôle de priorisation des projets.

Après avoir indiqué que les PV des réunions seront rédigés en toute neutralité et de manière exhaustive par les Agents de Développement (AD) de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), M. le Bourgmestre cède la parole à ces derniers.

Partie « Information »

Xavier PAULY prend alors la parole pour la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à la présentation de l'ODR avec ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la FRW : organisation, structure,... ;
- l'ODR : décret, processus, objectifs... ;
- les étapes menant à la rédaction du PCDR ;
- le PCDR et ses 5 parties ;
- la 1^{ère} ODR de Viroinval et deux exemples de réalisations ;
- la façon de contribuer de la population à l'élaboration du PCDR avec les différentes étapes de participation citoyenne :
 - les réunions d'Information/Consultation (IC) ;
 - les Groupes de Travail (GT) ;
 - la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).
- les étapes menant à la validation du PCDR (approbations successives) ;
- le volet Développement Durable (DD) du PCDR/Agenda21 Local avec projection d'une illustration des 3 piliers du DD¹.

Après cette demi-heure de présentation, les participants sont invités à poser leurs questions relatives à ces nombreuses informations. Les AD de la FRW n'étant pas questionnés sur cette première partie de la séance, Thomas CONSTANT insiste sur le décret relatif aux ODR qui

¹ Petit film de présentation du Développement Durable dans l'entreprise de madame Mirabelle : <http://www.youtube.com/watch?v=uDEfo0uKlvo>

dicte le cheminement à suivre pour l'élaboration d'un PCDR (avec les différentes étapes présentées précédemment).

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Thomas CONSTANT propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments sur la vie à Dourbes (et Viroinval) et l'évolution de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, Thomas CONSTANT interroge dans un premier temps les habitants de Dourbes sur **leurs visions de la vie communale**. Il leur demande quels mots leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- convivialité ;
- jeunesse (du tonnerre) ;
- environnement de qualité ;
- école ;
- vie associative (beaucoup d'activités) ;
- commerce ;
- isolement ;
- transport (peu) ;
- voitures de rallye (essais) ;
- plaine de jeux ;
- fermes/agriculture (rurale) ;
- traitement des eaux usées ;
- rivière ;
- pont ;
- Parc Naturel Viroin-Hermeton ;
- intergénérationnel ;
- manque de respect de la part des touristes ;
- promenades ;
- patrimoine bâti ;
- travaux ;
- urbanisme ;
- patrimoine scientifique ;
- scouts.

Un triptyque temporel est ensuite proposé aux participants. Thomas CONSTANT les interroge successivement sur la vie à Dourbes hier, aujourd'hui et demain.

Concernant la **vie au village hier**, il est proposé aux citoyens présents d'énoncer des phrases débutant par « vivre à Dourbes hier, ... ». Voici leurs réactions quant à la vie d'hier :

- il y avait des abreuvoirs (désormais non-entretenus) ;
- il y avait des commerces, 1 restaurant ;
- il y avait une salle ;
- il y avait un coiffeur ;
- il y avait 2 écoles ;
- il y avait 1 brasserie ;
- il y avait 2 moulins ;
- il y avait plus de fermes ;
- moins de bâtiments n'étaient pas intégrés ;
- il y avait des bêtes dans toutes les maisons ;
- il y avait des Dourbois ;
- il y avait plus de tas de fumier.

Suite à ce retour dans les réalités du passé, il est proposé à la population de se prononcer sur **la vie à Dourbes aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Thomas COSNTANT pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Dourbes ? Quels en sont les avantages et désavantages ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
• convivialité (les gens se disent bonjour) • toujours une école • Jeunesse • Joyeux Dourbois • fanfare • nouvelles routes • nombreux scouts • isolement → quiétude (hors période de vacances) • marche folklorique • possibilités d'escalade • kayak • biodiversité hors du commun (Commune en général) • fouilles archéologiques vu la richesse du village • beaux gîtes • machine à pain • aire de pique-nique • ballades balisées • absence d'ondes (bon pour la santé) • Magnetic Valley	• perturbations en été (nombreux scouts) • isolement → déplacements nécessaires (pour les commerces par exemple) • pas de plaine de jeux • moisissures dans le local des Jeunes • manque de sécurité (routière et bâtiments vétustes) • vitesse excessive • salle Dothorpa • véranda de l'école • signalisation au N du village (mauvaise orientation des panneaux) • risques d'inondations • peu de soins du cours du Viroin • chiens errants • incivilités • pas de café • pas de téléphone public (fini 01/07) • réseau GSM de mauvaise qualité voire aucun réseau • préau du local des Jeunes = passoire • pas assez de poubelles publiques • ramassage poubelles : passage le lundi (quand jours fériés, problème pour les sacs biodégradables) • pas de fibre optique • pas de pression d'eau • mauvaise qualité de l'eau (calcaire → chlore) • vétusté de la Tannerie

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Dourbes demain**. Thomas CONSTANT demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
• conservation de la salle • plaine de jeux • éoliennes • antenne réseau GSM • fibre optique • installation de jeunes avec participation dans la vie villageoise • actions face aux inondations • aménagement des locaux de l'école non-utilisés (garderie) • réflexions face à la vitesse excessive (exemple : sens giratoire – peu de succès ?) • meilleur accès à la gare de Mariembourg • site Web VAPVAP.be • flécher cheminement piéton Dourbes-Gare de Mariembourg • aménagement de l'ensemble du village • restauration des panneaux touristiques et didactiques dans les bois • être + strict par rapport aux scouts (et meilleur encadrement de ceux-ci) • maintien de la Maison de Village (contrat de gestion ?) et refaire l'étage (électricité et eau) et le toit • réparation du pont de la Tannerie (pour la sécurité) • recommencer le local des Jeunes (exemple : chauffage) • restaurer le petit patrimoine (exemple : pompes) • fleurir le village avec organisation pour l'arrosage (et lutte contre vol) • sécuriser bâtiments en mauvais état (risque d'accident)	• disparition des classes de l'école • installation d'éoliennes (couloirs migratoires, sites d'intérêt biologique)

La consultation se poursuit alors par un « travail personnel ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 14 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les cinq thèmes qui leur semblent les plus importants de la vie communale. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/réurrence des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- accessibilité ;
- accueil de la jeunesse ;
- activités rurales ;
- antenne GSM (réseau) ;
- cadre de vie ;
- commerces ;
- convivialité ;
- culture ;
- école ;
- emplois ;
- environnement ;
- espace éducatif ;
- festivités ;
- intergénérationnel ;
- local des Jeunes ;
- mobilité ;
- nature ;
- patrimoine ;
- plaine de jeux ;
- propreté ;
- qualité de l'eau ;
- salle Dotherpa ;
- sécurité ;
- sécurité routière ;
- tourisme ;
- transports publics ;
- TV numérique ;
- urbanisme ;
- vie associative.

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du village idéal pour les habitants de Dourbes. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal,... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- on restaurerait la salle Dotherpa (seule salle du village de grande capacité) ;
- on aménagerait une plaine de jeux (Dourbes est le seul village qui ne possède pas de plaine) ;
- on ajouterait des poubelles publiques ;
- les habitants vivraient dans un esprit convivial et de solidarité ;
- on vivrait en plus ou moins totale autarcie grâce aux possibilités offertes par la présence de commerces, sa facilité d'accès et ses diverses manifestations associatives et folkloriques qui seraient proposées/mises en places ;
- il y aurait du confort pour les habitants (trafic, bancs...) ;
- on s'efforcerait de maintenir les gens au village en le gardant agréable et particulier ;
- on préserverait ses beautés naturelles, le style typique de ses habitants, l'exploitation de ses ressources archéologiques (vieux château - oppidum peut-être à découvrir), les abords de la rivière... ;
- on soignerait la préservation des accès au village (ferrailles rouillées servant de pont, vieux hangars ouverts servant aux caravanes qui hivernent) ;
- on s'enquerrait des besoins et opinions des agriculteurs (anciens pour leur expérience et jeunes pour l'avenir et la particularité du village) ;
- on aiderait les associations de jeunes à maintenir une convivialité dans le village ;
- il y aurait plus de sécurité ;

- les scouts et les touristes seraient plus respectueux ;
- il y aurait une école et des associations de village conviviales ;
- on disposerait d'une plaine de jeux sécurisée ;
- on compléterait l'aménagement du village ;
- il y aurait plus de sécurité routière pour nos enfants ;
- l'eau (de distribution) serait moins calcaireuse ;
- la salle Dotherpa serait remise aux normes ;
- le local des Jeunes serait aménagé et moins dangereux ;
- les enfants pourraient jouer dehors et se rendre à pieds à l'école sans danger ;
- il y aurait un petit commerce avec des produits de base ;
- il y aurait une plaine de jeux entretenue et une grande salle communale bien équipée et sécurisée ;
- la biodiversité et le respect des espèces végétales et animales seraient une priorité absolue ;
- des arrêtés de Police interdiraient une fréquentation aussi massive par des scouts ou groupes de jeunes irrespectueux de la quiétude et de l'environnement en période estivale ;
- le village garderait son cachet architectural et historique sans constructions neuves, mal intégrées et nuisibles à l'intérêt paysager ;
- un lagunage bien intégré permettrait l'épuration des eaux usées avant rejet à la rivière ;
- l'école aurait des locaux en suffisance, il y aurait une salle aux normes et une sécurité routière adaptée ;
- l'eau serait potable ;
- il y aurait un commerce de proximité ;
- les horaires de bus correspondraient aux horaires de train ;
- l'emploi serait en hausse ;
- il ferait convivial ;
- il y aurait une salle permettant de faire des activités diverses pour toutes les classes d'âge ;
- il y aurait des facilités commerciales ;
- on ne payerait plus l'eau car elle vient du village ;
- on retrouverait du commerce ;
- le local des Jeunes serait dans un meilleur état ;
- il y aurait une plaine de jeux pour les enfants du village ;
- on garderait la salle Dotherpa car toutes les associations du village en ont besoin ;
- il y aurait un magasin ;
- il y aurait de nouvelles fenêtres pour le local des Jeunes ;
- le local des Jeunes serait sain (préau non dangereux, intérieur sans moisissure) ;
- on garderait la salle Dotherpa pour que le village reste vivant (jeunesse, soirées, associations de village - avec dérogations pour les heures de fermeture : soirées plus longues) ;
- on ne payerait plus l'eau car c'est l'eau du village ;
- on verrait les enfants jouer en totale sécurité ;
- il n'y aurait pas de bruit de motos le dimanche ;
- on garderait la salle (le plus important pour Dourbes).

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Les AD terminent leur intervention en revenant sur les prochaines étapes de l'ODR :

- séance d'IC dans les autres villages ;
- phase des GT ;
- constitution de la CLDR ;
- réunions de la CLDR ;
- approbation du PCDR par la CLDR ;
- approbation du PCDR par le Conseil Communal ;
- approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon ;
- réalisation des projets.

Les AD rappellent également aux participants de bien vouloir remplir la liste des présences (avec notamment les adresses e-mail pour les contacts futurs).

Enfin, un document d'évaluation de la séance est remis aux participants. Grâce à ce document, il est demandé aux personnes présentes de bien vouloir donner leur avis sur l'organisation de la séance. 14 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Remerciements de M. le Bourgmestre

Profitant de la clôture de la réunion et de la réflexion par écrit, M. BUCHET revient sur certains points relevés lors des échanges entre la population et les AD de la FRW. Successivement, il commente les possibilités d'intervention sur des biens privés (bâtiment dangereux), l'installation de la Magnetic Valley à Dourbes, l'éclairage public à venir (village-pilote), la demande de plaine de jeux, la situation de la salle Dotherpa et les perspectives de rénovation, les difficultés causées par la mauvaise qualité du réseau GSM et le rôle des opérateurs de téléphonie mobile, la dépendance vis-à-vis de l'INASEP concernant la qualité de l'eau de distribution, la prise de position de la Commune de Viroinval concernant l'implantation d'éoliennes, les panneaux en mauvais état en forêt et enfin les futurs travaux du pont de la Tannerie.

M. SCHELLEN enchaîne en informant les participants des dispositions prises pour limiter les bases d'entraînement pour voitures de Rallye à Viroinval, de sa bonne compréhension du besoin de rénovation du local des Jeunes, des dispositions qui seront prises lors des travaux du pont de la Tannerie, des difficultés de lutte face aux inondations et de la création d'un bassin d'orage au niveau de la route de Matagne, du placement de nouveaux poteaux permettant le fleurissement du village, des travaux UREBA² réalisés et programmés à l'école du village et des projets d'aménagements pour le Tienne du Loret.

² Utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments.

Il est rejoint dans ses explications relatifs au Tienne du Loret par Mme ROSCHER. Ils indiquent qu'un projet ancien est à réactiver avec l'avis de la population et signalent la nécessité de recourir à un bureau d'études pour la réalisation d'un PCA.

Mme ROSCHER continue son intervention en indiquant le possible développement du village entre la rue de Mariembourg et le Tienne sans préservation des chalets existants. Selon elle, cela ne pourrait être que bénéfique pour Dourbes ; elle pense notamment aux impacts éventuels pour l'école.

Les membres du Collège présents clôturent cet échange avec les Dourbois en insistant sur les normes urbanistiques strictes en vigueur à Viroinval et l'attention élevée portée au respect de celles-ci. Ils signalent également l'impartialité du Collège dans ce domaine et le suivi qu'il porte aux éventuelles infractions. Pour souligner cette volonté communale, il est indiqué qu'un fonctionnaire est chargé de vérifier le respect des prescriptions du permis de bâtir dès avant le début des travaux de toute nouvelle construction.

Enfin, M. BUCHET remercie de nouveau les villageois pour leur participation à la soirée et lève la séance.

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Xavier PAULY
Agents de Développement

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 14 participants à la séance d'IC de Dourbes.

A la question 1 (Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées suffisamment et qu'elles ont été écoutées ?) :

L'ensemble des personnes ayant répondu à cette question a un avis positif à ce sujet.

Certaines personnes en donnent les raisons suivantes :

- les organisateurs veillent à donner la parole à tout qui veut s'exprimer ;
- après nous avoir écoutés, nous avons reçu un feed-back (des membres du Collège Communal présents).

1 personne se demande cependant si les participants seront écoutés...

A la question 2 (Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?) :

Tous les participants ont trouvé intéressant d'écouter l'avis des autres villageois. En effet, selon eux :

- il s'agit de beaucoup d'avis et d'opinions partagés ;
- c'est un village encore très proche d'une vie campagnarde et qui le souhaite ;
- les participants ont tous des idées différentes ;
- il est parfois surprenant et intéressant d'entendre les perceptions des autres ;
- les habitants présents veulent un beau village.

A la question 3 (Avez-vous des suggestions à proposer pour un meilleur fonctionnement de ces réunions ? Si oui, lesquelles ?) :

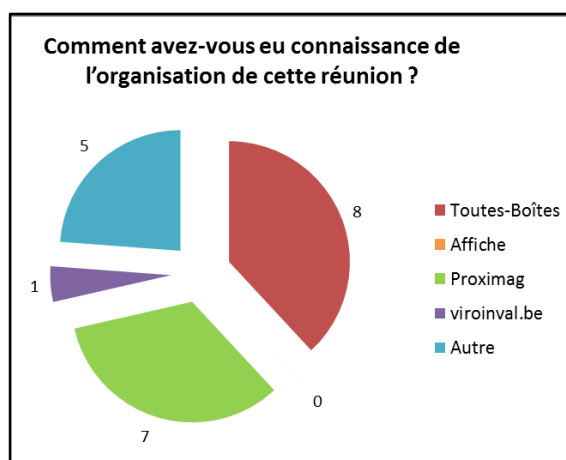
Peu de personnes s'expriment à ce sujet : une première signale que, selon elle, tout est OK.

2 autres émettent les suggestions suivantes :

- annoncer les séances bien à l'avance ;
- avoir plus de temps.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

Les résultats sont présentés sous forme graphique ci-joint. Remarquez que certaines personnes ont pris connaissance de l'organisation de la soirée via plusieurs canaux. La modalité « Autre » souvent citée concerne principalement le bouche-à-oreille.



Le verso du formulaire d'évaluation permettait enfin aux participants de s'exprimer s'ils n'en avaient pas eu le temps ou l'occasion. Personne n'a profité de cette possibilité.